7e. Comité le vendredi 11 fevrier 1774

Conseillers	Adjoints	Libres.
Delafaye	[illegible]	Allan
Houstet	Leger	Chopart
Brasdor	Alé	Botentuit [illegible]
Sipetels		
[illegible]		
Lesne		
Dufouart		
R. De Bottement		

on a lu le memoire n°. 22. rejetté

Mess. Peyrilhe et allan qui avoient été priés d'examiner le memoire latin n°. 9, ont fait leur rapport: ils ont trouvé ce memoire trés bien fait; il leur a cependant paru qu'il n'étoit pas superieur à ceux qui ont été admis jusqu'icy au concours; et ils ont conclu à ce qu'il fut examiné de nouveau par quelques autres commissaires, afin qu'on sache s'il merite d'être traduit: et il a été arrêté que la traduction en seroit faite.

La 1re. section à m. Botentuit, la seconde à m. Allan, la 3e. à m. chopart.

Le memoire n°. 23. Le paquet n°. XLIII.

Louis.

ARC 6 d. 4
n°. 22

8e comité le vendredi 18 fevrier 1774

Conseillers	Adjoints	Libres.
Delafaye	Gorne	Pujolhe
Chousset	Dubuisson	allan
Lemre	Leger	Chopart.
Delamalle		Bolentuct jeune
Puget		
Bressar		
Sabattier		
Dafonorte		
R. Massoure		

on a achevé la lecture du memoire n.° 23 et il a été unanimement rejetté.

on a lu le memoire n.° 24, Rejetté

M. Sabatier prié d'examiner les memoires n.° 21 et 25, ecrits en italien, a dit, que l'un de ces memoires etoit tres foible, que l'autre fort bien ecrit luy paroissoit judicieux, mais de beaucoup inferieur à quelques uns de ceux qu'on a admis au concours. il a proposé d'etudier la maniere de lire l'ecriture fort difficile de ces memoires, et d'en faire ~~la lecture~~ l'interpretation verbale, au courant de la lecture.

on a commencé la lecture du memoire n.° 26 et il a été lu jusqu'à la page 34. on a paru l'écouter avec satisfaction

Louis.